



AVIS D'APPEL PUBLIC A CANDIDATURE

Prestations intellectuelles / Maîtrise d'œuvre

■ **Acheteur :**

Habitat 25 - OPH du département du Doubs - 5 rue Louis Loucheur - 25041 Besançon Cedex
Courriel : service.achat@habitat25.fr

■ **Objet du contrat :**

Maîtrise d'œuvre dans le cadre de la rénovation énergétique d'un bâtiment de 20 logements situé 1-3, rue des Blancheries à MONTBELIARD (Groupe 36)

Missions DIAG, APS, APD, PRO, ACT, VISA, DET et AOR

Une note de présentation sommaire de l'opération est consultable et téléchargeable sur le site <https://www.marches-securises.fr>

Type de contrat : Marché ordinaire de services

Procédure de passation : Procédure adaptée restreinte (Article R2123-1 1° - Inférieure au seuil des procédures formalisées - Code de la commande publique).

La consultation est ouverte aux équipes pluridisciplinaires regroupant les compétences suivantes : Architecture, techniques du bâtiment, structure, fluides, énergétique du bâtiment, électricité, économie du bâtiment.

Précisions :

- Un bureau d'étude peut être candidat dans plusieurs groupements de maîtrise d'œuvre.
- Un bureau d'étude peut être le mandataire d'un seul groupement de maîtrise d'œuvre. Dans ce cas, il peut également être membre d'autres groupements.

■ **Allotissement :**

La consultation n'est pas décomposée en lots.

L'article L2431-1 du Code de la commande publique précise que « la mission de maîtrise d'œuvre est une mission globale qui doit permettre d'apporter une réponse architecturale, technique et économique au programme défini par le maître d'ouvrage pour la réalisation d'une opération ». Ainsi, une dévolution en lots séparés pour ce type de mission serait de nature à restreindre la concurrence et risquerait de rendre techniquement difficile et financièrement plus coûteuse l'exécution des prestations. C'est pourquoi, la mission globale de maîtrise d'œuvre comprenant les éléments de mission de base au sens du Code de la commande publique ne sera pas scindée et sera confiée à un opérateur économique (en groupement d'entreprises si nécessaire).

■ **Variantes :**

Sans objet.

■ **Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :**

- Lettre de candidature – Désignation du mandataire par ses cotraitants (DC1 dernière version).
- Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (DC2 dernière version) pour chaque membre du groupement, accompagné des moyens humains et matériels de chaque cotraitant.
- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire.

Les candidats peuvent remplacer les justificatifs mentionnés ci-dessus par la fourniture d'un Document Unique de Marché Européen, sous forme électronique (e-DUME).

- Présentation synthétique de l'équipe candidate (composition, titres d'étude, compétences, répartition des tâches, moyens techniques et humains).
- Une sélection d'au minimum trois références par cotraitant, de préférence en rapport avec l'objet du marché (amélioration de logements collectifs en site occupé et amélioration thermique des bâtiments à usage d'habitation), précisant le maître d'ouvrage, la nature des travaux réalisés, le coût et le type de mission (seules les références de l'architecte seront illustrées).
- Numéro d'inscription à l'Ordre des Architectes du cotraitant en charge de la conception architecturale

■ **Nombre maximal de candidats admis à présenter une offre : 3**

■ **Critères de jugement des candidatures :**

1. Capacités professionnelles et financières, moyens humains et techniques des candidats
2. Références en amélioration de logements collectifs en site occupé
3. Références et compétences en amélioration thermique des bâtiments à usage d'habitation

■ **Critères d'attribution :**

1. Montant de la rémunération proposée (40 %)
2. Valeur technique appréciée notamment en fonction de l'organisation de l'équipe (relations entre les membres de l'équipe et management de l'équipe, relations avec les autres partenaires, tâches à effectuer par phase, répartition des tâches entre les membres de l'équipe) et de la méthodologie envisagée (outils utilisés, prise en compte de la réhabilitation en site occupé) (60 %)

■ **Délais d'exécution :**

De la notification à l'expiration de la garantie de parfait achèvement.
Date indicative de démarrage des prestations : 2^{ème} semestre 2026

■ **Date et heure limite de remise des candidatures : 05/06/2026 à 16h00**

■ **Modalités de transmission des candidatures :**

Les candidatures doivent être rédigées en langue française. Si les propositions sont rédigées dans une autre langue, elles doivent être accompagnées d'une traduction en français.

Conformément aux dispositions de l'article R2132-7 du Code de la Commande Publique, la transmission des candidatures des candidats est obligatoirement effectuée par voie électronique à l'adresse suivante :

<https://www.marches-securises.fr>

et dans les conditions techniques suivantes :

Formats

Pour les documents exigés par le Pouvoir Adjudicateur, les formats autorisés en réponse sont : PDF et/ou xls pour les BPU, DQE et DPGF.

Si l'opérateur économique souhaite transmettre des documents supplémentaires autres que ceux exigés par le Pouvoir Adjudicateur alors il lui appartient de transmettre ces documents dans des formats réputés « largement disponibles » (ex. : Word 2007-2019, PowerPoint 2007-2019, RTF, DWG, JPG, AVI ...).

Virus

Il est ici rappelé, qu'il appartient au soumissionnaire de disposer d'un système de contrôle des virus informatiques et de s'assurer que les fichiers remis sont exempts de virus.

Signature électronique du marché

Aucune signature électronique n'est exigée au stade de la remise des plis.

Deux possibilités seront offertes à l'attributaire du marché :

- soit signer l'acte d'engagement à l'aide d'un certificat de signature électronique dans des conditions conformes à l'arrêté du 12 avril 2018 relatif à la signature électronique dans la commande publique, auquel cas, Habitat 25 signera également l'acte d'engagement de manière électronique,
- soit l'acte d'engagement sera rematérialisé et signé de manière manuscrite par les deux parties.

Structure de l'enveloppe électronique et fichiers à insérer

Il est conseillé de numéroter les fichiers par ordre logique de présentation et en utilisant systématiquement deux chiffres (01, 02, 03 ...).

Ces fichiers sont insérés dans l'enveloppe unique mise à votre disposition.

Copie de sauvegarde

Il est ici rappelé, que les soumissionnaires conservent la possibilité de transmettre, en parallèle à leur réponse envoyée par voie électronique, une copie de sauvegarde sous forme papier ou sur support électronique (CD, DVD, clé USB, ...).

Cette copie, pour être éventuellement valablement utilisée, doit parvenir dans les délais impartis pour la remise des candidatures et des offres à l'adresse suivante :

Office Public de l'Habitat du Département du Doubs - HABITAT 25 - Service Achat et Marchés - 5, rue Louis LOUCHEUR - 25041 BESANCON Cedex.

Elle peut être envoyée par courrier ou remise contre récépissé à l'adresse indiquée ci-dessus.

Les horaires d'ouverture au public sont les suivants : 9h00-12h00 et 13h30-17h00 du lundi au jeudi et 9h00-12h00 et 13h30-16h00 le vendredi.

L'enveloppe d'envoi doit comporter la mention lisible « Copie de sauvegarde ».

L'envoi d'une copie de sauvegarde n'est pas une obligation, c'est un droit du soumissionnaire qui peut décider ou non de l'exercer.

Cette copie de sauvegarde, si elle n'est pas ouverte, sera détruite par le pouvoir adjudicateur.

Assistance

Pour toute question relative au dépôt de réponses électroniques, le numéro à la disposition des soumissionnaires est : **04 92 90 93 27**.

■ **Renseignements administratifs et techniques :**

Les communications et échanges s'effectueront pendant toute la consultation par voie électronique par le biais du profil acheteur à l'adresse suivante : marches-securises.fr.

■ **Date d'envoi du présent avis à la publication : 05/05/2026**